

Séance du 26 mai 2011

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Le conseil municipal, régulièrement convoqué le 20 mai 2011, s'est réuni au lieu habituel de ses séances et a délibéré sur la question suivante dont le compte-rendu a été affiché à la porte principale de la mairie.

-oOo-

PRESENTS : Dr Grenet, Maire-Président ; MM. Etchegaray, Millet-Barbé, Mme Bisauta, M. Gouffrant, Mme Durruty, MM. Soroste, Jaussaud, Adjoints ; MM. Pommiez, Saussié, Causse, Lozano, Mmes Chevrel, Darmendrail, Castel, M. Lacassagne, Mme Demont, MM. Escapil-Inchauspé, Arandia, Mme Touraton, M. Gastambide, Mmes Doucet-Joyé, Pibouleau-Blain, M. Soudre, Mme Capdevielle, MM. Aguerre, Etcheto, Bergé, Ugalde, Barrère, Conseillers Municipaux.

ONT DONNE POUVOIR : Mme Lauqué à M. Pommiez ; Mme Dumas à M. Jaussaud ; M. Labayle à M. le Maire ; Mme Gibaud-Gentili à M. Etchegaray ; Mme Boé à M. Lozano ; Mme Chabaud-Nadin à Mme Demont ; Mme Salducci à Mme Doucet-Joyé ; Mme Thicoipé à M. Etcheto ; Mme Loupien-Suarès à M. Soudre.

SECRETAIRE : Mme Doucet-Joyé.

M. Soroste présente le rapport suivant :

Mes Chers Collègues,

OBJET : TEMPORADA 2011 – Signature du marché de fourniture de taureaux pour la corrida du 7 août 2011.

Dans le cadre de l'organisation des spectacles taurins au titre de l'année 2011, il est nécessaire de conclure des contrats pour la fourniture de taureaux.

Par délibération du 31 mars 2011, le conseil municipal a autorisé la conclusion des marchés pour chacune des manifestations sur la base de l'article 35 – II – 8° du code des marchés publics qui précise que des contrats peuvent être négociés sans publicité préalable et sans mise en concurrence, pour des fournitures qui ne peuvent être confiées qu'à une entreprise déterminée pour des raisons techniques spécifiques, ce qui est le cas pour les taureaux dont les caractéristiques sont très différentes d'un élevage à l'autre.

Depuis, il a été décidé de programmer une corrida supplémentaire dont la date a été fixée au 7 août 2011, ce qui rend nécessaire de conclure un marché supplémentaire. Au terme des négociations, le marché a été attribué à l'élevage Vegahermosa par la commission d'appel d'offres réunie le 26 mai 2011.

Le montant de ce marché s'élève à 78 000 € HT.

Concernant les taureaux de réserve (sobreros), en cas d'utilisation d'un ou plusieurs taureaux provenant de cet élevage, le prix de chacun d'entre eux s'élève au maximum à 1/6ème du prix du lot titulaire.

Pour mémoire, les taureaux de réserve ne proviennent pas tous des élevages énumérés ci-après. Ce ne sera qu'au mois de juillet, lorsque les taureaux des spectacles de fin juillet et d'août seront embarqués, que seront déterminées nos nécessités en matière de sobreros. Afin de limiter la dépense de la Ville, les taureaux de réserve pourront être loués. Il n'est toutefois pas possible actuellement de prévoir de prix proprement dit compte tenu de ce qui est ci-dessus indiqué mais on peut envisager des prix de l'ordre de 1 000,00 € HT pour la location et de 6 000,00 à 10 000,00 € HT en cas d'utilisation.

Le montant global des marchés de fournitures s'élève à 465 000 € HT.

Les dates des corridas ont par ailleurs été arrêtées de la manière suivante :

	Type de spectacle	Elevage	Montant (euros HT)
30/07/2011	Corrida à cheval	Los Espartaes	21 000,00
31/07/2011	Corrida	Fuente Ymbro	54 000,00
04/08/2011	Corrida	El Pilar	60 000,00
05/08/2011	Corrida	Joselito	66 000,00
06/08/2011	Corrida	Flor de Jara	42 000,00
07/08/2011	Corrida	Vegahermosa	78 000,00
03/09/2011	Corrida	Jandilla	66 000,00
04/09/2011	Novillada piquée	Antonio Lopez Gibaja	12 000,00
04/09/2011	Corrida	Daniel Ruiz	66 000,00

Il est demandé au conseil municipal d'autoriser Monsieur le Maire à signer le marché supplémentaire de fourniture de taureaux pour la corrida du 7 août 2011 avec l'élevage Vegahermosa.

Adopté à l'unanimité.

Mme Pibouleau-Blain ne prend pas part au vote.

M. Soudre ne prend pas part au vote.

Ont signé au registre les membres présents.